**www.congres-retinalyon.com**

# BULLETIN D'INSCRIPTION RETINA LYON 2022

**Règlement par chèque** à renvoyer par courrier, accompagné de votre règlement, à l'adresse **C2MH EVENTS – 11 RUE DU PATUS 34160 MONTAUD**, chèque à l'ordre de C2MH EVENTS.
Date limite d'inscription 01 novembre 2022 **ou règlement par virement bancaire**,
**renvoyer ce bulletin rempli à carine.korchia@c2mh-events.com**

NOM …… PRENOM ……
ADRESSE DE FACTURATION ……
TEL …… EMAIL ……

## TARIFS

cochez la case adequat Ophtalmologiste - 250 € ou Orthoptiste/Interne – 150€
Diner convivial - 70 €

## CONGRES – CENTRE DE CONGRES LYON

**Je participe au congrès les 09 et 10 décembre 2022** O *OUI*
**Je participe au dîner convivial, le 09 décembre 2022** O *OUI - Nb de pers ……* O *NON*

## HEBERGEMENT – HOTEL CROWNE PLAZA

**Je réserve une chambre à l'hôtel CROWNE PLAZA – 200€/nuit**
O 08 décembre O 09 décembre O 10 décembre

**TOTAL ……..€**

*En votre aimable règlement avant le 01/11/2022 **par chèque bancaire** à l'ordre de C2MH EVENTS à faire parvenir à C2MH EVENTS 11 rue du Patus 34160 Montaud ou par virement bancaire **en indiquant votre nom + congrès RETINE LYON 2022***

*Ou **par virement bancaire***

***NOTRE RIB***
***CODE BANQUE 30004 CODE AGENCE 01304 N° COMPTE 00010030003 CLE RIB 61***
***DOMICILIATION BNP PARIBAS JACOU IBAN : FR7630004013040001003000361***
***B/C: BNPAFRPPXXX SARL C2MH EVENTS – 11 RUE DU PATUS 34160 MONTAUD***

O J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente ci-dessous

Conditions générales de vente:

Tenue de la conférence, annulation ou modification émanant de l'organisateur

L'Organisateur fixe les dates, le lieu et les horaires de la conférence.
L'Organisateur se réserve le droit de reporter la manifestation et de changer les horaires indiqués notamment en cas de force majeure ou pour toute autre raison qui nécessiterait une telle modification. Chaque participant en serait informé officiellement. Le report de la manifestation ou le changement d'horaires ne pourra justifier ni annulation de participation ni un remboursement
L'organisateur peut également reporter la manifestation en cas de force majeure. Constituent des cas de force majeure justifiant, à tout moment, l'annulation ou le report de la manifestation, toutes situations non raisonnablement prévisibles, indépendantes de la volonté de l'organisateur, qui rendent impossible l'exécution de la manifestation ou qui comportent des risques de troubles ou désordres susceptibles d'affecter gravement l'organisation et le bon déroulement de la manifestation ou la sécurité des biens et des personnes. Dans ce cas, les frais de participation seront soit intégralement reportés à l'édition prochaine du congrès soit remboursés sur demande écrite, minorés des frais de gestion d'annulation (frais de traitement du paiement si l'inscription a été réglé par CB en ligne + 5€ de frais de dossier pour toutes les formes de règlement.
L'organisateur peut annuler ou reporter la manifestation s'il constate un nombre notoirement insuffisant d'inscrits. Les participants se verront alors restituer le montant de leurs frais de participation minorés des frais de traitement du paiement si l'inscription a été réglé par CB en ligne, et minorés de 5€ de frais de dossier pour toutes les formes de règlement.
Tous les remboursements se feront par chèque et envoyé par voie postale à l'adresse renseignée lors de l'inscription.

Annulation émanant du participant
Ce paiement vous engage à la participation au congrès
Toute annulation de participation devra être notifiée à l'organisateur par écrit.
En cas d'annulation émanant du participant, les frais de participation seront remboursés par l'organisateur comme suit:
– jusqu'à J-90—> Les frais d'inscription seront remboursés minorés des frais de gestion d'annulation (frais de traitement du paiement si l'inscription a été réglé par CB en ligne + 5€ de frais de dossier pour toutes les formes de règlement)
– de J-90 à J-60—> 50% des frais seront remboursés
– à partir de J-60 et jusqu'au jour du congrès—> aucun remboursement ne pourra être demandé
– La non présentation le jour du congrès ne donnera suite à aucun remboursement
Tous les remboursements se feront par chèque et envoyé par voie postale à l'adresse renseignée lors de l'inscription.

11 rue du Patus 34160 Montaud

**Une organisation C2MH EVENTS**
www.c2mh-events.com
- Tel: 04.67.59.24.98 / 06.23.58.41.09
carine.korchia@c2mh-events.com